

USAGERS DE DROGUES EN MILIEU RURAL

LA SERINGUE EST DANS LE PRÉ

Les drogues illicites font des adeptes à la campagne. Mais la ruralité ne garantit pas la tranquillité... Traqués par la gendarmerie, à l'écart de la réduction des risques, éloignés des lieux de soins, beaucoup d'usagers s'enferment dans une toxicomanie périlleuse...



© Olivier Barrin

(1) Sulfate de morphine.

(2) Drogues et usages de drogues en France. Etat des lieux et tendances récentes 2007-2009. OFDT, janvier 2010. Disponible en ligne, www.ofdt.fr

(3) Précisément en dehors des agglomérations de plus de 20 000 habitants.

(4) Ces statistiques englobent aussi bien les arrestations de trafiquants sur autoroute que les perquisitions chez de petits usagers revendeurs... Et elles ne sont pas définitives : certaines de ces saisies ont été effectuées en collaboration avec la police et pourraient être attribuées à cette dernière.

« *ci c'est la maison du bonheur.* » L'hôte qui prononce ces paroles, pique gentiment du nez. Autour de lui une dizaine de visiteurs chauffent Subutex® ou Skenan® (1) dans leurs petites cuillères, avant de s'injecter de concert. Malgré la vue imprenable sur un champ verdoyant de féveroles du Pas-de-Calais, l'atmosphère n'est guère bucolique dans ce pavillon négligé. Un « chtio » joue avec un téléphone portable en attendant que sa mère se pique, des regards se figent sur l'arrivée du Tour de France, une goutte de sang perle sur le décolleté d'une invitée, et le ton monte soudain pour une remarque désobligeante rapportée du bourg. Bienvenue à « Skenanland », comme une jeune femme aux grands yeux verts surnomme sa localité. « Avant il n'y avait que du shit ici, mais certains ont ramené de l'héro, il y a cinq ou sept ans, embraye un blondinet. On y a été à fond. Mais comme c'est cher, et que plusieurs se sont fait arrêter, on s'est finalement mis au Skenan... »

Ouverture de la chasse au trafic

Des drogues dures en pleine campagne ? La révélation revient avec insistance ces dernières années, de M6 à France-info en passant par *Ouest-France*. « *L'héroïne s'en prend aux zones rurales* », titrait le quotidien en 2008, à propos de l'Ille-et-Vilaine. A son tour, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) en fait état cette année. Son dispositif "Trend" se voue pourtant à rendre compte des « *Tendances récentes et nouvelles drogues* » en ville et en fêtes techno. Il vient de repérer que « *certaines personnes déjà usagères de drogues tendent à s'établir en zone rurales, "chassées" des villes par le niveau des loyers et la pénurie de logements* » (2).

A vrai dire, dès les années 70, les babas apportaient des psychotropes dans les hameaux des Cévennes ou des Pyrénées. Certains intervenants en toxicomanie doutent que l'usage de drogues ait soudainement bondi dans nos campagnes... Mais assurément, cocaïne,

Subutex® détourné, héroïne et autres champignons font des adeptes dans les villages. Et après des années de déni, ces usagers discrets commencent à attirer l'attention...

De la gendarmerie notamment. Opérant principalement à la campagne (3), elle aurait constaté, à elle seule, près du tiers des 176 000 infractions à la législation sur les stupéfiants enregistrées en France en 2008. Et pour le premier semestre 2010, elle aurait augmenté le nombre de ses saisies d'environ 50 % pour le cannabis, et d'autant pour l'héroïne, par rapport aux six premiers mois de 2009 (4). « *Les gendarmes ont encore accentué la recherche de produits stupéfiants depuis le début de l'année* », précise le colonel Pierre Tabel, chef de bureau à la direction de la gendarmerie. Le ministre de l'Intérieur, brandissant son nouveau "plan de lutte contre les trafics de drogue", vient encore de sonner « *la mobilisation générale des forces de sécurité* », à la fois « *contre les grands trafics et contre le deal de proximité* »...

Plus surveillés

En Haute-Loire, le coup de clairon gouvernemental n'a pas échappé à Pascal Dufeutrelle, chef de service au centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues (Caarud) La Plage. « *Nous observons aujourd'hui des perquisitions qui n'existaient pas auparavant, ainsi qu'une recherche très forte de l'usage de drogues chez les automobilistes.* » Les forces de l'ordre ne disposent des tests salivaires que depuis l'été 2008... Dans cette traque, les consommateurs de drogues paraissent plus vulnérables à la campagne que dans les foules urbai-

nes. D'abord la loi renvoie haschich et héroïne dans un seul et même marché illégal, qui s'avère bien moins diversifié que pour les citadins. Pascal Dufeutrelle en a vu les conséquences : « Vers 2003, la répression a entraîné une pénurie de cannabis en Haute-Loire. De jeunes consommateurs se sont alors vus proposer, en guise de remplacement, de l'héroïne, sous le nom de "rabla". Du coup, sept ans après, on trouve des substitués âgés d'à peine 20 ans dans le département ! »

Plus vulnérables qu'en ville

Les risques d'arrestations semblent aussi plus marqués : car pour se ravitailler, il faut souvent risquer des kilomètres de contrôles routiers. Certains traversent la frontière, pour aller acheter en Belgique ou en Suisse. D'autres rejoignent la métropole régionale, pour faire leur marché dans les cités... Parfois les distances sont plus courtes : Jeff Favatier, le directeur d'Asud⁽⁵⁾ à Nîmes, connaît dans sa région « des sous-préfectures qui sont devenues des plaques tournantes pour tous les produits : cocaïne, amphétamine, héroïne... Elles sont moins dotées en police judiciaire, et dans le flux des touristes les usagers des environs peuvent s'y approvisionner tranquillement. Mais si le trafic s'implante dans une ville trop petite, tout le monde se connaît : le manège est alors vite repéré ». Pour les habitants des villages, il reste encore à jouer les mules le long des départementales.

En outre, pour ces consommateurs éloignés, la distance incite plutôt à acheter en grande quantité. Les risques en sont multipliés. Et les automobilistes peuvent même proposer de ravitailler leurs amis sans voiture, dans ces campagnes aujourd'hui désertées par les transports en commun...

Or, une fois interpellés, ces usagers subissent dans certains cas, une répression plus implacable qu'en ville. « Je me suis déjà fait arrêter au Neuhof, à Strasbourg, avec 2 grammes d'héroïne », raconte Didier⁽⁶⁾, rencontré à Bischwiller (Bas-

Rhin). « La police a simplement jeté mon paquet. Ici, ça aurait été 48 heures de garde à vue ! » La loi de 1970 s'applique, alors, dans toute sa rigueur : le simple usage peut être puni d'un an d'emprisonnement, et de 3 750 € d'amende ; la peine peut même atteindre dix ans et 7 500 000 €, en cas de transport, détention ou cession ! « Depuis plusieurs années on multiplie les alternatives aux poursuites », insiste Guillaume Didier, porte-parole du ministère de la Justice. Les simples usagers peuvent se voir proposer des soins, par exemple, plutôt que de passer en correctionnelle. « Mais il est certain que la politique pénale ne peut pas être la même partout. Dans les juridictions des départements ruraux, la réponse judiciaire est plus systématique qu'à Paris. »

Un usage clandestin

La presse régionale peut même ajouter une peine originale pour les usagers ruraux : leurs noms dans le journal. « Je me suis fait griller pour trafic d'héro, et j'ai pris quatre mois ferme », raconte Diego, croisé dans un village du Pas-de-Calais. « Les journalistes ont publié mon nom et mon prénom, et ma famille a été mise au courant. Les voisins ont aussi vu la perquisition... Ça fait mal. Les ragots, ici, ça va vite ! »

A ses côtés, Christiane rebondit : « Il faut faire attention au voisinage dans le coin ! On est toujours critiqué, rejeté... Une voi-

sine a dit à mon fils : "Va voir ta mère si elle se shoote !..." Ils sont très méchants par ici. » Si les alcooliques des villages peuvent craindre les persiflages, les usagers de stupéfiants, en prime, doivent redouter la délation.

Dans ces conditions, les « drogués » des campagnes ont tout intérêt à se terrorer. « L'usage de drogues reste très clandestin en milieu rural », observe une infirmière d'un Csapa (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) en Bretagne. « Les gens se cachent encore plus qu'en ville. Peut-être certains se retrouvent ainsi, un peu plus focalisés sur leurs produits. »

Loin de la prévention

L'ennui, la routine, l'isolement campagnards peuvent encore renforcer cet enfermement dans la toxicomanie... Tout comme l'usage en groupe, fréquent. Dans sa petite ville du bord du Rhin, la jeune Ludivine paie cher son traitement à la méthadone, entamé voilà quatre mois : « Je n'ai personne à qui parler, confie-t-elle après un gros sanglot. Je dois m'isoler de mes amis, car sinon je risque de craquer. Certains sont jaloux quand on s'en sort !... »

Malheureusement, pour sortir de ce cul-de-sac, les appuis restent rares. Sur les 133 Caarud recensés en France, bien peu partent à la rencontre de ces usagers dispersés⁽⁷⁾. A travers le Loiret, par exemple, l'Apleat (Association pour ▶

PÉTITION

Appel à « décriminaliser les utilisateurs de drogues »

Alors qu'en France la loi de 1970 aborde son 40^e anniversaire, « la communauté scientifique internationale demande que l'on reconnaisse les limites et les préjudices de la prohibition des drogues ».

Dans une déclaration à la Conférence internationale sur le sida, tenue à Vienne en juillet, Michel Kazatchkine et ses corédacteurs demandent de « nouvelles stratégies fondées sur des preuves ». En août l'appel avait déjà plus de 16 000 signataires.

www.ladeclarationdevienne.com

(5) Association d'auto-support des usagers de drogues.

(6) Les prénoms des usagers ont été modifiés.

(7) Le « milieu rural » est néanmoins l'un des thèmes retenus pour les 3e rencontres nationales de la réduction des risques, les 14 et 15 octobre à Montreuil.

► l'écoute et l'accueil en addictologie et toxicomanies) n'a guère le temps de se déplacer dans le Loiret; elle peut seulement espérer que sa trentaine d'habitants ruraux relaient convenablement ses matériels stériles et ses informations de réduction des risques. En Haute-Loire, l'équipe de la Plage aimerait bien proposer par exemple des « réunions Tupperware » à domicile... « Mais nous n'arrivons pas à faire financer le coût important de tels déplacements, déplore Pascal Dufeutrelle. Dommage! Ce public semble mieux adhérer à la réduction des risques qu'en milieu urbain. »

Pour sa part, dans le Pas-de-Calais, le Caarud Atypik est parvenu à constituer des programmes d'échanges de seringues chez 11 pharmaciens ruraux notamment. Et régulièrement, il propose une permanence mobile dans plusieurs localités reculées. « Nous sommes parfois attendus comme des messies », témoigne le coordinateur Vincent Croize. Cet après-midi, sa camionnette blanche et banalisée est guettée par Christiane et ses amis, dans une bourgade de 3 000 habitants. Le rendez-vous est pris sur le parking face au centre communal d'action sociale. Pour plus de discrétion, le petit groupe se retrouve finalement près de la piscine... Les uns après les autres, cinq injecteurs montent dans la camionnette aménagée, remettent leurs serin-

gues usagées, discutent avec l'infirmière et le moniteur-éducateur, avant de ressortir avec un sac poubelle noir, rempli de seringues propres et autres matériels stériles. « Ça prouve qu'il y a des gens qui nous aident, apprécie Solange. Avec eux j'apprends beaucoup: comment ne pas faire de poussière (8), comment ne pas abîmer mes veines... Et puis les seringues à la pharmacie, ça me coûtait trop cher! »

SOS hépatites Champagne-Ardenne fait également passer son bus itinérant, chaque semaine à heure fixe et discrètement, dans trois petites villes des Ardennes. Dans le Jura, en revanche, l'association Passerelle 39 a renoncé à la camionnette: « L'arrivée de notre véhicule dans un petit village risquerait d'être stigmatisante », craint le directeur Philippe Bonnet.

Eloignés des dispositifs de soins

Et les soins? Ils semblent encore plus inaccessibles. Pour les héroïnomanes, la buprénorphine peut, certes, être prescrite par n'importe quel généraliste; mais demander du Subutex® à son médecin de famille et au pharmacien du village peut évidemment rebuter. A la campagne, nombre de professionnels rechignent encore à s'imaginer « dealers en blouse blanche »... Quant à la méthadone et aux traitements des addictions, ils s'initient en Csapa, ou en hôpital –

bien souvent trop loin, en ville, et parfois même à deux pas des dealers... (9)

Certains centres, heureusement, ont ouvert des antennes en milieu rural; Passerelle 39, par exemple, en tient plusieurs dans le Jura.

Depuis 2000, en Alsace, le Réseau des microstructures (10) offre une prise en charge particulièrement bienvenue: un psychologue et un travailleur social viennent assurer des permanences dans le cabinet d'un médecin généraliste. Dans chacune de ses microstructures, le trio offre ainsi un suivi global contre toutes les addictions, « dans un dispositif non stigmatisant, de droit commun, et de proximité », souligne l'administratrice Danièle Bader-Ledit.

Six des 16 microstructures constituées en Alsace sont à la campagne. En 2009, leurs 218 patients étaient plus jeunes qu'en ville: 55% avaient moins de 30 ans (contre 34% pour l'ensemble du réseau). S'ils consultaient plus fréquemment pour un usage d'héroïne (à 85% contre 70%), l'injection était moins souvent leur mode de consommation principal (9% contre 15%); ils étaient aussi moins touchés par le VHC (12% contre 34%). Enfin, 70% avaient une activité salariée (contre 42% dans l'ensemble du réseau). Tant mieux: les structures d'aide sociale se font rares à la campagne.

Plus jeunes, mieux logés, plutôt moins précaires: nombre de professionnels dressent ce portrait des usagers campagnards. S'ils peuvent être montrés du doigt dans leurs villages, leurs conditions sociales – le logement et l'emploi notamment – seraient moins difficiles que celles des junkies des rues des grandes villes. « Et si la délation existe, la solidarité humaine s'est peut-être moins perdue qu'en ville », rappelle Philippe Bonnet à Lons-le-Saunier. Malgré leurs isolements, les toxicomanes des champs ont donc des ressources propres pour limiter la casse... A condition que la loi de 1970 ne les condamne pas à s'enfermer dans une clandestinité fatale. ■

Olivier Bonnin

(8) Réaction de frissons et de fièvre consécutive à l'injection, souvent liée à l'introduction d'une bactérie dans l'organisme.

(9) Les usagers à la recherche d'une structure de soins ou de réduction des risques peuvent être orientés par Drogues info service, aux 0800 23 13 13 ou sur www.drogues-info-service.fr

(10) Une coordination nationale des réseaux de microstructures est désormais constituée; elle rassemble trois autres réseaux du Sud de la France. www.reseau-rms.org



Plusieurs actions de réduction des risques peuvent être menées à la campagne: ici une permanence mobile dans le Pas-de-Calais